

Question écrite d'Antoine Boudinet pour le groupe Bordeaux

En Luites

Question portant sur l'urgence climatique

Monsieur le Maire,

Vous avez déclaré l'état d'urgence climatique à Bordeaux lors de votre élection comme maire de la ville. Cette déclaration n'a, à notre sens, pas été suivie des effets qu'elle mérite. En effet, depuis le changement de majorité nous peinons à trouver les mesures radicales pour contrer le changement climatique. C'est particulièrement criant lors de ce conseil municipal où la seule délibération « écologique » que vous proposez est l'entrée au capital d'une société qui loue des véhicules à moteur électrique.

Pourtant les sujets ne manquent pas sur Bordeaux et votre champ d'intervention est large. Voici ce que pourrait être un plan d'action concrétisant cet état d'urgence climatique, que nous soumettons votre avis :

- **Interdire les pesticides** : vous n'avez pas pris d'arrêté anti-pesticide comme l'ont fait certain.e.s maires. Nous rappelons que pendant les périodes d'épandages dans les vignes, les vents du nord-ouest transportent de nombreuses substances volatiles qui sont épandues sur les vignes du Médoc notamment : des fongicides dont certains sont CMR (cancérigène, mutagène, reprotoxique), des perturbateurs endocriniens, et des fongicides SDHi. Nous respirons ce cocktail jusqu'au cœur de la ville puisque le capteur de l'agence ATMO est installé au jardin botanique, pendant 6 mois de l'année. Le conseil d'État vient de prendre la décision scandaleuse de suspendre tous ces arrêtés. La question reste posée au premier magistrat de notre commune, vu les articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales disposant qu'au sein de la commune, le maire est chargé de la police municipale, qui a pour objet d'assurer ... la salubrité publique, comprenant notamment l'interdiction « des exhalations nuisibles ».

- **Arrêter l'accostage des bateaux de croisières** : cette année encore, plusieurs dizaines de paquebots sont programmés par le port de Bordeaux. Nous savons que le fioul lourd utilisé est ultrapolluant et que sa combustion produit énormément de particules fines. Il a été calculé par exemple que les 57 navires de croisière qui ont fait escale à Marseille en 2017 (nous en attendons 52) ont émis autant d'oxydes d'azote que 85 000 voitures pendant un an. Du côté des émissions d'oxyde de soufre, toujours à Marseille les navires de croisière rejettent de 2 à 5 fois plus d'oxydes de soufre que l'intégralité des voitures de la ville durant l'année. Ces paquebots sont des usines à pollution flottante et nous pensions que la pandémie actuelle allait au moins servir à nous en débarrasser. Vous n'avez toujours pas prévu de les interdire. Nous pourrions parler aussi des conditions de travail de beaucoup de marins sur ces embarcations qui font honte à notre ville.

- **Combattre l'artificialisation des sols** : votre adjoint à l'urbanisme a déclaré dans les colonnes de Sud-Ouest que la période du moratoire était finie, bien que quelques mois avant il parlait de « propos d'estrade en période de campagne » pour qualifier le moratoire que vous aviez promis aux bordelais. D'un côté il parle de 2500 logements construits par an, quand vous parlez lors de votre conférence de presse de rentrée de 4000 logements par an. Cette cacophonie à ce sujet rend illisible votre politique. Par ailleurs nous ne voyons aucun renversement de tendance pour imposer dans ces projets des exigences d'éco-construction, par exemple des panneaux photovoltaïques sur les toits comme le recommande l'ADEME alors qu'on nous annonce à Saucats, dans l'aire métropolitaine de Bordeaux, l'abattage de 1000 ha de forêt pour implanter un projet pharaonique. Nous peinons à trouver là une cohérence.

- Transports publics et gratuits pour sortir du tout voiture et tout camion : on le sait tous, la pollution atmosphérique (encore les particules, les gaz à effet de serre ...) et les dangers sur la santé des habitant-es est lié énormément au trafic routier intense, qu'il soit des particuliers (voiture) ou des marchandises (camions). Il est nécessaire de créer les conditions pour avoir besoin le moins possible et le plus rapidement possible d'utiliser des véhicules polluants. Pour cela, la réponse c'est un développement considérable des transports en commun et publics. Il nous faut un service public des transports qui lient le réseau de bus, de tram, de train et sur le fleuve. Un service public des transports urbains qui assure la gratuité pour toutes et tous, une manière d'allier réponses écologiques et sociales.

Monsieur le Maire, le groupe « Bordeaux En Luttés » considère que l'urgence climatique est sérieuse et qu'elle ne peut se contenter de « propos d'estrade ». Nous aurions pu parler de beaucoup d'autres sujets et notamment ceux portés par d'autres collectivités territoriales dans laquelle votre famille politique est associée.

Sur ces quatre sujets, nous aimerions des réponses claires et un calendrier pour que le climat ne soit pas qu'une attention de campagne électorale mais une réelle bataille politique.

Nous proposons l'organisation de débats publics sur toutes ces questions de fond. Qu'en pensez-vous ?